

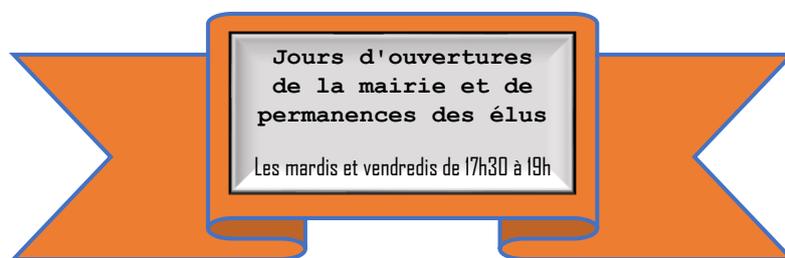
Le Mot du Maire

L'année 2022 est commencée, ce premier édito vous informe des futurs projets à réaliser. Par ces quelques mots, qu'il apporte à chacun l'espoir d'une vie meilleure, après deux années difficiles. Soyons positifs et prenons soins de nous

Le Maire
Paul MERLIN

Le T.S.E n°10

Mars 2022



Coordonnées de la mairie : 02.35.86.70.16 // 06-40-15-81-66 (Permanence)

mairie.touffrevillesureu@wanadoo.fr

www.touffrevillesureu.fr

PROJETS 2022

Plusieurs projets sont envisagés, en particulier l'achèvement du « Plan Local d'Urbanisme » en cours depuis nombreuses années. La mise en place de bordures de trottoirs, rue du Thil est programmée après la réfection du pont rue de la Maladrerie par la Direction Des Routes. La réalisation du dernier tronçon d'enfouissement des réseaux rue de Sang-Roy et impasse du Viaduc est également à l'ordre du jour, suivant les possibilités budgétaires.

Camping municipal « Les Acacias »

Les deux mobil-homes appartenant à la commune ont été agrémentés par la mise en place d'éléments de soubassements ainsi qu'un portique d'accès, les rendant plus esthétiques et plus accueillants. La pompe d'assainissement a également été sécurisée. Une antenne relais a été installée dans le but d'augmenter la couverture WIFI sur l'extension du camping.



Commune

ELECTIONS



Pour rappel, les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril de 8h à 19h et les législatives les dimanches 12 et 19 juin de 8h à 18h à la Mairie. Les nouvelles cartes d'électeurs réactualisées (179) sont établies.



CIMETIERE / EGLISE



Les travaux d'accessibilité des personnes à mobilité réduite se poursuivent. Concernant ceux du cimetière ils s'achèvent par l'embellissement des espaces gravillonnés autour des tombes. La place de stationnement handicapée sera prochainement réalisée. Concernant l'église une marche proche de la sacristie a été supprimée pour permettre l'accès plus facile. La porte extérieure est en cours de réalisation. Une allée d'accès aux nouvelles sépultures est envisagée dans l'agrandissement du cimetière.



RUE DE LA MALADRERIE

Des travaux de réhabilitation du pont situé rue de la Maladrerie seront réalisés par le Département à compter du 15 avril pour une durée d'environ 1 mois. Ils ont pour but de remplacer le pont endommagé et de déplacer le tuyau d'acheminement de l'eau courante situé en son milieu qui perturbe l'écoulement des eaux pluviales du fossé. Des restrictions de circulation et des coupures d'eau ponctuelles seront nécessaires pendant leurs réalisations. Les usagers concernés en seront informés.



PLANTATION D'ARBRES



Suite au projet lancé par l'intercommunalité « Falaises du Talou » de plantations d'arbres, la commune a participé à ce projet et en a mis en place une dizaine (Pommiers et Poiriers) dans le jardin communal.



VIDEO SURVEILLANCE

Un projet d'installation de la vidéo-surveillance est en cours d'élaboration. Il fait suite aux nombreux vols et dégradations subis au cours des dernières années sur le territoire de la commune.

PANNEAU POCKET



La commune est désormais présente sur l'application Panneau Pocket, il vous suffit de télécharger l'application et d'y mettre la commune en « favori ». Vous pourrez recevoir en temps réel les différentes alertes ou informations de notre village. N'hésitez pas à nous faire part des informations utiles et urgentes à faire connaître aux habitants. La Gendarmerie BTA du Tréport est également sur l'application, il est conseillé de la mettre en favori afin de recevoir les informations utiles ou les conseils de vigilance.

Informations Diverses

I/ FIBRE OPTIQUE : L'installation de la fibre optique est en cours sur la commune. Son déploiement et sa commercialisation devrait être effective fin 2022 / début 2023.

II/ PLU : L'élaboration du PLU de la commune arrive à son terme. Il devrait être arrêté en milieu d'année et mis en place fin 2022 / début 2023 après la phase d'enquête publique qui aura lieu le dernier trimestre 2022. Les personnes intéressées peuvent consulter les documents en mairie aux heures d'ouvertures.

III/ ASSOCIATIONS : Les manifestations associatives de la commune reprennent, vous pourrez retrouver les informations tout au long de l'année dans vos boîtes aux lettres, sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site internet communal. La salle des fêtes va pouvoir, à nouveau accueillir la clientèle intéressée.

IV/ FETE DU FROMAGE : La municipalité et le comité des fêtes sont heureux de pouvoir, à nouveau, envisager la fête du fromage pour cette année 2022. Elle est programmée le dimanche 5 juin, toute aide pour la préparation est la bienvenue.